



**COMPTE RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL CONSULTATIF DE QUARTIER
DÉNOMMÉ « LA FRATERNELLE / BAS DE FRESNES »
EN DATE DU 12 FEVRIER 2009**

Présents en début de séance :

Madame Silvia GRECO, Maire-adjoint.

Madame Eliane POUJOL, Conseillère municipale en charge de ce quartier.

Secrétaire de séance :

Madame Agnès LEBON

Ouverture de la séance :

20h00

Ouverture de la séance et présentation :

Après s'être présentée, Me GRECO rappelle l'historique des CCQ, la création de celui du Bas de Fresnes et la Fraternelle et sa spécificité puisqu'il est constitué des 2 quartiers excentrés de la ville. Elle souligne que le découpage en 6 secteurs a été validé par le Conseil Municipal tout comme la charte de fonctionnement qui fixe les règles applicables à l'ensemble des CCQ.

Les quartiers sont proportionnés de manière cohérente selon le nombre de boîtes aux lettres : 400 au minimum et 600 au maximum. Cependant pour les deux quartiers de la Fraternelle et le Bas de Fresnes, il y a au total 120 boîtes (40 et 80 selon Madame VIDAL et Mme POUJOL).

Mme GRECO explique ensuite les raisons du dysfonctionnement du CCQ à savoir l'absence d'action voire le silence total de Monsieur PERRIN élu président du Conseil lors de la réunion de création.

Elle indique que la démission officielle de Monsieur PERRIN permet de procéder à de nouvelles élections et que la présente réunion a donc pour objet de choisir deux nouveaux membres du bureau représentants de préférence le quartier de la Fraternelle.

Prise de parole de Mme POUJOL :

Après avoir remercié Mme Albert et M. Dussart de leur aide sur le quartier du Bas de Fresnes, Mme POUJOL indique que ces deux membres du bureau démissionnent et se représentent.

Elle demande si des candidats entendent se présenter dans le quartier de la Fraternelle.

1^{ère} candidate :

Mme Dominique FRANÇON : habite à la Fraternelle - mariée deux enfants - exerce le métier de prévention chargé des relations sociales chez France Telecom - habituée à communiquer écouter et négocier.

Elle souligne avoir été touchée par le courrier de Mme VIDAL distribué dans l'ensemble des boîtes aux lettres du quartier et avoir envie de s'inventir dans un rôle dans le quartier. Il précise enfin qu'il y a quelques petites actions à mener à la Fraternelle pour faire mieux vivre le quartier : « *La Fraternelle quand on vient de Rungis c'est une voie très passante. C'est triste, même le panneau est à terre. On se sent parfois abandonné.* »

2^{ème} candidate :

Mme Kathleen ALBERTINI : habite la Fraternelle depuis 5 ans – fait partie de nombreuses associations.

3^{ème} candidat :

Monsieur Jean-Michel GUY.

Prise de parole de Mme POUJOL :

Pour les 4 postes du bureau, 5 candidats se présentent.

Mme POUJOL propose que toutes ces personnes s'isolent afin de désigner les quatre qui seront retenues et la manière dont les postes seront répartis.

Après discussion entre les candidats la répartition des rôles est ainsi décidée :

Présidente : Mme FRANÇON

Vice-présidente : Mme ALBERT

Secrétaire : M. GUY

Secrétaire-adjoint : M. DUSSART

Mme POUJOL précise que Mme ALBERTINI pourra aider le bureau ainsi désigné. Mme GRECO indique qu'en cas de difficulté et notamment lorsqu'un membre du bureau ne peut plus assumer son rôle il est essentiel d'en informer les autres membres et l'élu référent.

La parole est ensuite laissée à Mme ALBERT pour qu'elle présente son compte rendu concernant le Bas de Fresnes puis la salle pourra s'exprimer.

Prise de parole de Mme ALBERT :

Concernant le mur anti bruit, Monsieur DUSSART suivra ce dossier. Il est prévu qu'il soit mis en place dans 3 ou 4 ans

La circulation des camions pose un réel problème rue de Wissous jusqu'à la rue du Parc des Sports en raison de leur vitesse excessive. Mme TRAVAGLI a fait signer une pétition.

La société VALENTIN travaille également dans Wissous. Au lieu de passer sous l'autoroute les camions de cette société empruntent la rue de Wissous pour une

raison inconnue. Sans réaction de la mairie à ce sujet, Mme ALBERT indique que les habitants ont décidé de barrer la route pour obliger les camions à passer par un autre endroit. Elle rappelle qu'un rendez-vous avec le maire de Fresnes devait être pris et demande si cela a été fait ?

Prise de parole de Mme GRECO :

Malgré le problème de fonctionnement du Conseil Consultatif de Quartier, nous avons eu de nombreuses rencontres avec des riverains et même avant les élections de mars dernier. Les riverains du Bas de Fresnes ont proposé la solution mise en place : supprimer le stop et à la place de mettre un marquage au sol (ligne blanche) pour sécuriser le carrefour.

Madame ALBERT déplore que tous les habitants du quartier n'aient pas été consultés avant les travaux.

Monsieur DUSSART précise avoir noté une amélioration pour la circulation des piétons, mais Mme ALBERT souligne que le passage pour piétons se trouvant en plein virage ceux-ci n'ont aucune protection.

Prise de parole de Mme POUJOL :

Les services de Mairie ont fait de leur mieux, en urgence, par rapport à ce stop. Le déplacement du passage piéton un peu plus bas sera étudié pour que les voitures aient le temps de voir si quelqu'un traverse.

Un débat s'engage autour du problème du nettoyage des routes, de l'insalubrité et des décharges sauvages.

Une administrée s'interroge sur la route départementale qui mène à RUNGIS et qui n'est jamais nettoyée.

Monsieur GUY indique que les agriculteurs ouvrent les barrières qui mènent à des terrains communaux sur lesquels des immondices sont systématiquement déchargés. Est-il possible de contacter ces agriculteurs ? De mettre des caméras pour filmer les contrevenants ?

Prise de parole de M. DUSSART :

M. EFFREMENKO est venu voir l'état du ru qui passe au Bas de Fresnes et il va contacter le SIAVB qui s'occupe du nettoyage (vase, papiers etc...)

Des riverains se sont plaints de l'absence d'égagement des arbres.

Prise de parole de Mme ALBERT :

Les deux bassins qui se trouvent en bas du Chemin des Prés ne sont jamais nettoyés. M. CARISTAN a pris des photos et il devait se rapprocher de la CAHB pour le nettoyage. Combien de fois par an, la balayeuse est-elle sensée passer au Bas de Fresnes ?

Mme ALBERT souligne également d'autres problèmes :

- le nettoyage des trottoirs par les habitants en cas de neige (un rappel au civisme serait nécessaire). Les services du CTM ont bien travaillé pendant les intempéries.

- Un poteau électrique sur un terrain situé à côté des caravanes a des fils pendants ce qui est dangereux.
- La barrière de l'aire d'accueil des gens du voyage est toujours ouverte. Si un enfant se fait renverser le Maire sera responsable
- Le CTM déménage bientôt. Qui occupera le terrain par la suite ? Pourra-t-on avoir l'information ?
- Il y a des tags avenue du Parc des Sports sur le mur appartenant à Mme POUJOL. Peut-on les faire enlever ?

Prise de parole de Mme POUJOL :

Il n'y a pas de service de nettoyage pour les tags en mairie, mais le mur étant situé à l'entrée de la ville, il serait possible de les enlever. Néanmoins, étant élue, elle ne souhaite pas que l'on pense qu'elle bénéficie d'un privilège si la mairie se charge de les faire retirer. Elle attend le printemps et passera elle-même un coup de peinture

Prise de parole de Mme FRANÇON :

Le panneau signalétique de la Fraternelle est par terre. Ne serait-il pas possible de le remettre en place ?

Le problème du stockage des immondices au bout de la Fraternelle est énorme. Il faut y remédier.

Du côté de la départementale qui longe Wissous vers Rungis, il n'y a pas assez d'éclairage. De même du côté de la rue des Champs.

Prise de parole d'une administrée :

La balayeuse ne passe jamais dans notre rue, est-ce normal ?

Mme VIDAL indique que les voitures gênent le passage dans la rue de la Fraternelle. Mme GRECO précise qu'elle se renseignera sur cette question du nettoyage.

En conclusion, Mme ALBERT rappelle que pour le Bas de Fresnes, les habitants peuvent lui laisser un mot dans sa boîte aux lettres mais que pour toutes demandes de travaux il est nécessaire de faire établir des devis pour en connaître le coût.

Mme POUJOL précise que les coordonnées des membres du bureau nouvellement constitué seront diffusées dans le prochain Wissous'Mag ainsi que sur le site internet.

Mme GRECO intervient pour préciser que la mairie a mis à la disposition des Présidents de Conseil Consultatif de Quartier des bannettes afin que les habitants puissent leur laisser des messages. Elle rappelle que les comptes rendus peuvent être consultés sur le site de la ville et que des mails peuvent également être envoyés par ce biais.

Elle précise que pour être plus efficace dans la réponse à donner aux Wissoussiens, un membre du personnel de la mairie sera prochainement chargé de traiter des demandes et de travailler directement avec les Conseils Consultatifs de Quartier.

Elle remercie l'assemblée et met fin à la séance.

Fin de séance :

21h20

